



BSV n°10-21 le 28 avril 2021 (Semaine 17)

Parcelles BSV observées du 2021-04-21 au 2021-04-27

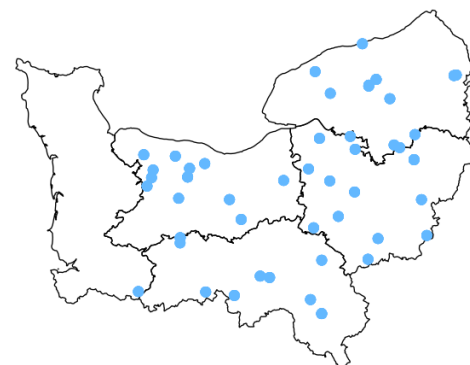
47 parcelles ont fait l'objet d'observations ce début de semaine dans le réseau.

La floraison est en cours. Les stades sont hétérogènes. Le stade G1, repère pour la gestion du sclerotinia, est atteint ou dépassé dans 75 % des parcelles suivies cette semaine.

Les charançons des siliques ont effectué des vols vers le colza ces derniers jours, particulièrement dans le Calvados et l'Orne.

Les larves de charançons de la tige peuvent s'observer désormais en coupant les tiges dans le sens de la longueur.

En raison des attaques de ravageurs survenues cet hiver (larves d'altises notamment) puis ce printemps (mélégèthes et charançons de la tige), on déplore dans de nombreuses parcelles de quasiment tous les secteurs de Normandie des problèmes de nouaison du colza. Les gels agressifs vers le 10 février puis 5 avril, ainsi que les températures très fraîches en avril, depuis le début de la floraison, ont rendu les dégâts plus sévères. Malgré la pluie tombée vers le 11 avril, les capacités de compensation de la culture pour ces parcelles accidentées semblent faibles pour l'instant.



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Matthieu CHARRON
TERRES INOVIA
m.charron@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

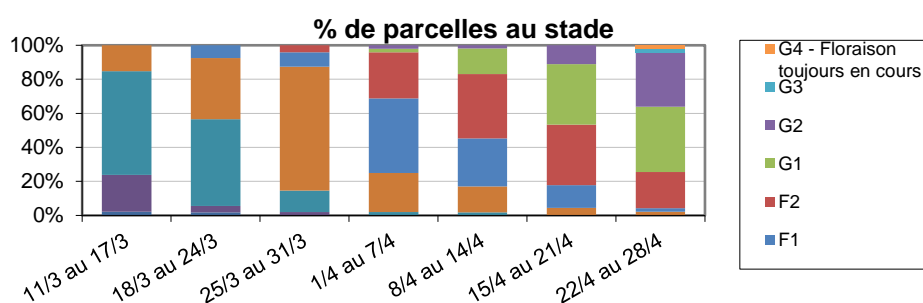
Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Une floraison souvent difficile à se mettre en place

Les colzas fleurissent toujours lentement dans la majeure partie des cas, même si nous en sommes à la 4^{ème} semaine de floraison ! Les températures ont été basses depuis un mois, avec un nombre anormalement important de jours avec gelées nocturnes ou matinales.

Ces conditions pénalisent le bon fonctionnement des plantes et limitent les capacités de correction des stress et accidents antérieurs causés par les insectes et phases de gels.

- Le stade G1 est atteint ou dépassé dans 75 % des cas.
- 30 % des parcelles sont au stade G2
- Quelques parcelles sont à un stade encore plus avancé.



Rappel sur le repérage des stades

Stade F2

Nombreuses fleurs ouvertes.
Hampe principale fleurie sur les 2/3 de sa longueur.



Stade G1

Chute des 1^{ers} pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur < à 2 cm.



Stade G2 : les 10 premières siliques de la hampe principale ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 : Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.



Stade G4

G4 - les 10 premières siliques de la hampe principale sont bosselées. La floraison se poursuit jusqu'à son terme.



Sclerotinia : 75 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade G1

Observations

Environ 35 % des parcelles du réseau ont dépassé le stade G1-chute des premiers pétales. Près de 40 % sont au stade G1 cette semaine et près de 25 % n'ont pas encore atteint ce stade (parcelles tardives ou à problème de floraison).

Analyse de risque

Le risque sclerotinia doit être pris en compte dès la chute des premiers pétales (stade G1) en présence des toutes premières siliques formées sur la hampe principale. Cette année, les avortements de boutons, de fleurs ou de siliques perturbent le repérage de ce stade. Veiller à ne pas intervenir trop tôt, avant qu'une chute significative de fleurs ne se manifeste.

Si les températures basses ont freiné potentiellement l'évolution de la maladie, une végétation humide et a fortiori de faible hauteur tend à maintenir des conditions favorables au sclerotinia. Les situations non protégées et où la floraison a été fortement contrariée méritent encore une attention particulière.

Dans les cas où des avortements importants de boutons floraux ont été constatés, la prise en compte du risque sclerotinia est délicate. Un report de la protection a fréquemment été privilégié (peu de chute de fleurs à G1). Un suivi régulier du rythme d'émission de fleurs doit être assuré pour positionner au mieux l'intervention.



Le couple « sclerotinia / SDHI » est exposé à un risque de résistance

[Note commune au sujet des résistances sclerotinia \(Anses – INRA – Terres Inovia / fev 2020\)](#)

Vols significatifs de charançons des siliques cette semaine

Observations en bord de champ

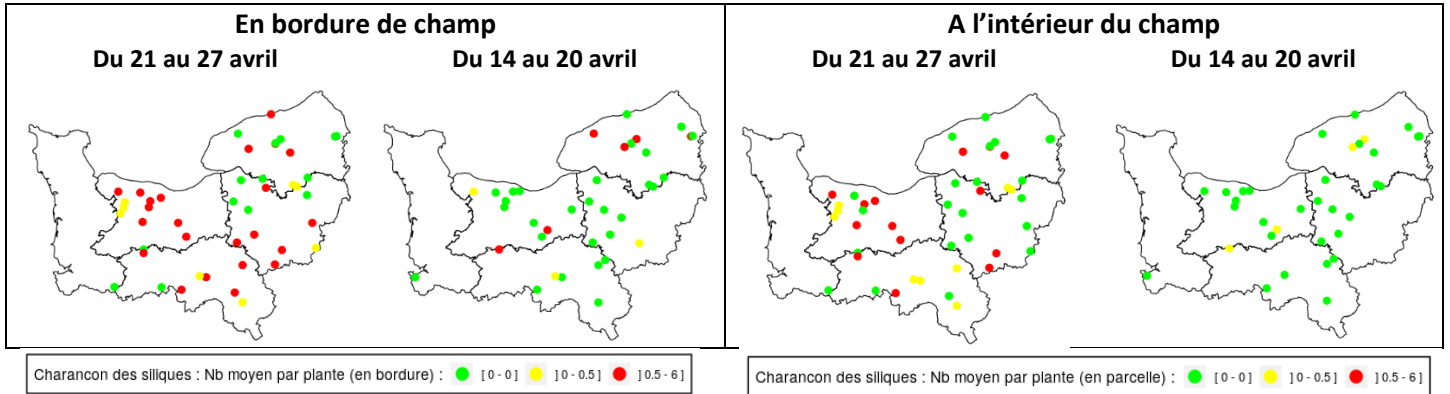
Sur 45 parcelles observées cette semaine, l'insecte est signalé en bordure de champ dans 31 situations (0.1 à 6 individus par plante, moy = 1.6 contre 1.1 la semaine dernière). Les populations sont en augmentation depuis la semaine dernière.

Observations à l'intérieur des parcelles

Sur 45 parcelles observées cette semaine, l'insecte est signalé à l'intérieur des parcelles dans 23 situations (0.1 à 5 individus par plante, moy = 1.2 contre 1.0 la semaine dernière). Les infestations sont notables en Basse-Normandie et dans le Sud de l'Eure.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, AGRICULTEUR, APPRO VERT, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP DE CREULLY, D2N, LEPICARD AGRICULTURE, PIEDNOIR, SEVEPI



Rappel : Les charançons sont observés sur les plantes, à condition de prendre un minimum de précautions à l'approche : ne pas faire bouger les plantes et éviter la projection de son ombre sur les insectes à observer. Ceux-ci se portent généralement sur la partie la plus haute des plantes. La colonisation d'une parcelle débute préférentiellement par une ou plusieurs bordure(s) suivie(s) d'une diffusion plus ou moins rapide à l'intérieur.

Observations des infestations (en parcelle) en fonction du stade du colza

Stade	Risque pour le colza	Parcelles avec présence de charançons des siliques cette semaine			
		Nombre	Moyenne	Min	Max
F2	NON	2	1.1	0.2	2.0
G1	NON	11	0.6	0.1	2.0
G2-G3	OUI	9	1.5	0.1	4.0
G4_FLO_TJS_EN_COURS	OUI	1	5.0	5.0	5.0
		23	1.2	0.1	5

Période de risque

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge au cours du stade G4, après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur. Les piqûres d'alimentation et de pontes occasionnées par le charançon des siliques sont sans incidence sur le rendement.

La crainte repose sur les cécidomyies (lutte directe inefficace contre cet insecte) qui, en cas de présence, se servent des trous de piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée pour le dépôt de leurs œufs à l'intérieur des siliques. Une ponte de cécidomyie engendre souvent la perte d'une silique entière.

Seuil indicatif de risque

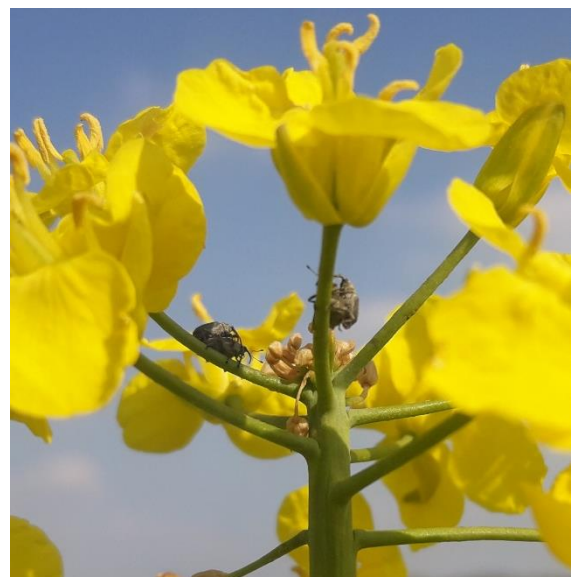
Pendant la période de risque (G2 à G4) : à partir de 1 charançon présent sur 2 plantes à l'intérieur des parcelles. Les infestations diffusent à partir d'une arrivée le plus souvent concentrée d'abord en bordure de parcelle.

Analyse du risque

- 10 parcelles du réseau sur 45 observées étaient entrées dans la phase sensible ET étaient porteuses de charançons des siliques à l'intérieur même des parcelles.
- 5 parcelles sur 45 observées avaient dépassé le seuil de risque dans la phase sensible pour le colza.

Si le risque de présence de l'insecte est bien en augmentation, la menace pour le colza est encore relativement modérée compte tenu du retard de formation des premières siliques sur les hampes principales. Dans les parcelles accidentées, les avortements de fleurs limitent la menace imminente puisque les siliques sont pour l'instant peu nombreuses.

Surveillez les bords de champs, observez si présence significative de siliques et notez le stade dans les prochains jours.

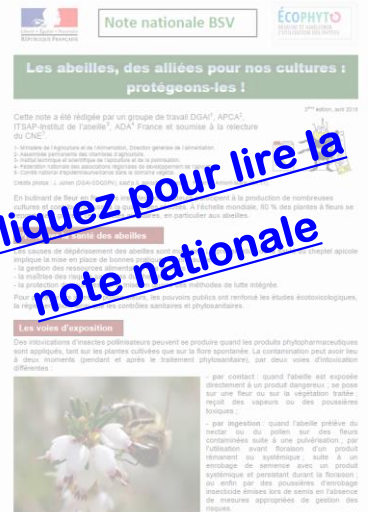


Les abeilles, alliées pour nos cultures : protégeons-les !

Souvenez-vous des bonnes pratiques phytosanitaires :

- Les traitements insecticides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi.

De nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires



Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAF, AFCA, ITSP-qualité de l'abeille, ADA, France et soutenu par la recherche du CNRS.

1 - Objectifs de la réglementation et de l'information des professionnels de la ruche
 2 - Mesures préventives des risques à protéger
 3 - Mesures de gestion des risques de pollution et de contamination
 4 - Mesures de gestion des risques de contamination des abeilles
 5 - Mesures de gestion des risques de contamination des abeilles

En résumé de la note : les mesures de gestion des abeilles sont à la production de nombreuses cultures et de la production de produits agricoles. Elles sont à mettre en œuvre en particulier aux abeilles.

Les mesures de gestion des abeilles

Les mesures de gestion des abeilles sont à la production de nombreuses cultures et de la production de produits agricoles. Elles sont à mettre en œuvre en particulier aux abeilles.

Les voies d'exposition

Des intoxications d'insectes pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytothérapeutiques sont appliqués, soit sur les plantes cultivées que sur la flore spontanée. La contamination peut avoir lieu à deux moments (pendant et après le traitement phytosanitaire), par deux voies d'intoxication différentes :

- par contact : quand l'abeille est exposée directement à un produit dangereux, se pose sur une fleur ou sur la végétation traitée après des sautages ou des pulvérisations.
- par ingestion : quand l'abeille préleve du nectar ou du pollen sur des fleurs contaminées suite à une pulvérisation, par l'absorption avant floraison d'un produit résiduel au système suite à un sautage de semences avec un produit systémique et persistant durant la floraison, ou suite aux résidus d'insecticide persistant dans les cultures traitées lors de semis en l'absence de mesures appropriées de gestion des risques.

Prochain BSV le 5 mai 2021